

Cejourd'uy quinze febvrier mil Sept Cent.
soixante trois apres la publication des bans
du futur mariage entre Charles pitte charpentier
agé de vingt huit ans, fils puis aine de Jean
pitte et de marie aume le Berquin despire
et mere d'une part de cette paroisse, et marie
aume françoise le Croq fille agée de quatre
quatre ans, fille puis ainee de Jean le Croq, et
de marie aume fremont aussy ses pere et
mere d'autre part de la paroisse du saint
Joüin, faite en cette eglise et en celle de
saint Joüin pas trois differents jours de
dimanches et fetes consueus au prône de
la messe paroissiale sans quil se soit
trouvé aucune empêchement ny opposition